

DELIBERATION 2021-004

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
MAIRIE DE LE PERCY
38930**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars à 20 Heures dans la salle « La grange » ; le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame la Maire Sabine CAMPREDON.

Présents :

Thierry CHASSEVENT, Sabine CAMPREDON, Thibaud BECOURT, Jean Paul REYNAUD, Guillaume GONTARD, Georges GONTARD, Marie LOPOUKHINE et Franck TIRET

Absents excusés :

Julie POINTOUT , Jean-Marc TATIN donne procuration à Jean-Paul REYNAUD et Agnès TREGRET donne procuration à Sabine CAMPREDON

Date de la CONVOCATION : 28/02/2021

Secrétaire de Séance : Marie LOPOUKHINE

Objet : Motion

Après en avoir auditionné ses délégués, le Conseil Municipal de Le Percy réuni en réunion ordinaire le 4 mars 2021 accorde son soutien à la démarche de la Communauté de Communes du Trièves entreprise par l'association *Pep's Trièves*.

Ce soutien est dans le but

- d'encourager la création d'une Entreprise à But d'Emploi
- de répondre, si possible, à ses propositions de service
- de permettre à un maximum de personnes au chômage longue durée de retrouver un emploi et une activité salariée.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

La Motion est donc acceptée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture le 09 Mars 2021

Affichée le 09 Mars 2021

La Maire – Sabine CAMPREDON

